

**RAPPORT D'ORIENTATION
2024**

Le comité directeur de l'ASCEE 50 propose les cartes d'adhésion aux tarifs suivants :

- une carte simple au prix de 17 € destinée uniquement aux célibataires ;
- une carte famille au prix de 20 € pour toutes les personnes mariées, en concubinage ou pacsées, avec ou sans enfant. Tout enfant est considéré adhérent, jusqu'à 25 ans, tant qu'il est étudiant, sur présentation d'un certificat de scolarité ;
- une carte "extérieur" au prix de 25 €.

Tombola 2024 :

Nous allons à nouveau vous proposer une « tombola de Noël » :

- deux cartes avec 10 cases à 2 € avec un lot à gagner par carte : 1 bouteille de crémant .
- comme les autres années, une carte de 25 cases à 2 € la case avec 2 lots à gagner par carte mais avec une nouveauté cette année. Vous aurez la possibilité de choisir le lot que vous aurez gagné : soit une dinde et une bouteille de vin ou un panier garni et une bouteille de vin. Il vous suffira d'indiquer votre choix sur la carte de tombola.

Le bureau espère que le nombre de participants à cette tombola sera en augmentation, ce qui permettra une participation de la section plus importante aux différentes activités.

Cinéma :

Les adhérents pourront toujours bénéficier d'un tarif préférentiel pour les billets de cinéma : 6 € le ticket.

Le cinéma CGR diffuse également des spectacles : concerts, danse classique, opéra, etc... La section participera à hauteur de 15 %, sur présentation du billet.

Cité de la mer :

Il sera poursuivi la vente de billets à tarif réduit : 10,50 € pour un adulte et 7,50 € pour un enfant de moins de 18 ans.

Spectacles :

La section de Cherbourg propose à ses adhérents, dans la limite des places disponibles et en plus du prix comité d'entreprise, une réduction de 15 % sur le prix des places de différents spectacles se produisant au Zénith de Caen ou au théâtre de Cherbourg.

La section participe également à l'achat de billets de spectacle qui ont lieu dans le Nord Cotentin. Les ascéistes qui vont à ces spectacles, sur présentation du billet, pourront bénéficier d'une participation de 15 %. Toutefois, il a été décidé que les spectacles devront avoir eu lieu depuis moins de 3 mois et que, sur le ticket ou le justificatif, il devra être indiqué clairement le tarif, la date, le lieu et le nom du spectacle.

Activités proposées en 2024 :

- Laser game
- DreamAway (réseau de salles de réalité virtuelle)
- Char à voile
- Soirée dégustation de whisky
- Atelier fabrication de savon
- Atelier rénovation meubles
- Bowling
- Kayak de mer à Chausey
- Accrobranches à Saint-Sauveur-le-Vicomte
- Canoë-kayak à Saint-Sauveur-le-Vicomte
- Vélorail à Condé-sur-Vire
- Cotentin Roller Dance à Tourlaville
- Quiz-Room à Tourlaville
- Participation de 25 % aux entrées des piscines de Equeurdreville, Cherbourg et Tourlaville.

La section de Cherbourg propose également à ses adhérents une participation de 50 % sur les billets pour les sorties suivantes, sur présentation d'un justificatif de paiement :

- Visite de la rade de Cherbourg
- Visite du jardin botanique de Vauville
- Balade sur la Taute
- Parc animalier de Montaigu-la-Brisette
- Planétarium Ludiver
- Le jardin du château de Belleneau
- Parc des marais du Cotentin
- Traversée de Tatihou + entrée du musée
- Musée Thomas Henry
- Le village enchanté de Bellefontaine.

Je vous rappelle que seulement les adhérents et leurs ayant droits nommés sur la carte peuvent bénéficier du tarif adhérent.